



PROVINCE DU QUÉBEC
CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE, DES MEMBRES DU CONSEIL INTERMUNICIPAL DE TRANSPORT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN, TENUE LE JEUDI 30 AVRIL 2015 À 19H30 À L'HÔTEL DE VILLE DE RICHELIEU AU 200 BOUL. RICHELIEU À RICHELIEU

Sont présents :

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la Ville de Chambly
Monsieur David Pilon, vice-président et représentant de la Ville de Richelieu
Monsieur Richard Tétreault, administrateur, Ville de Chambly
Monsieur Jacques Ladouceur, administrateur, Ville de Richelieu
Monsieur Patrick Marques, administrateur, Ville de Carignan
Madame Anne Poussard, administratrice, Ville de Carignan

Sont également présents :

Mme Murielle Allatt, directrice générale adjointe, Société Gestrans
M. Jacques Deslauriers, directeur général adj. aux opérations, Société Gestrans
Mme Laurence Clair, chargée de projet, Société Gestrans
Monsieur Yvon Massicotte, secrétaire-trésorier

Le quorum étant constaté, la réunion du Conseil intermunicipal de transport Chambly-Richelieu-Carignan est déclarée ordinaire et constituée.

Monsieur Serge Gélinas agit en qualité de président.
Monsieur Yvon Massicotte agit en qualité de secrétaire-trésorier.

L'assemblée a pour but :

1. Les résolutions ou règlements concernant :

- 1.1. Adoption de l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire 30 avril 2015;
- 1.2. Adoption du procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2015;
- 1.3. Adoption des comptes à payer du mois de mars 2015;
- 1.4. Adoption du règlement 01-2015 Horaire estival;
- 1.5. Participation du CIT Chambly-Richelieu-Carignan à la Mission de l'AQTIM Ottawa-Gatineau;

2. Suivis :

- 2.1. Suivi de la réunion du 19 mars 2015;
 - 2.1.1. Frais encourus lors du détour imposé par l'arrondissement Sud-Ouest;
- 2.2. Suivi sur le dossier SAEIV;
- 2.3. Suivi de l'AQTIM;
 - 2.3.1. Vision stratégique de l'AQTIM;

3. Finances :

- 3.1. Présentation des états financiers au 28 février 2015;
- 3.2. Finalisation des quotes-parts 2014 et dépôt des surplus cumulés;

4. Opérations

- 4.1. Le rapport sur les opérations du mois de mars 2015;
- 4.2. Analyse de bris mécaniques 2011-2014;

5. Correspondance

5.1. Correspondance reçue :

- 5.1.1. AMT - 2015-03-19/ réf. : Projet de règlement 11-2014;
- 5.1.2. RTL - 2015-03-19/ réf. : Révision du réseau local et les temps de parcours des circuits de Montréal et Longueuil - Projet de règlement 112014;
- 5.1.3. MTQ - 2015-03-20/ réf. : PQI 2014-2019;
- 5.1.4. Transdev Québec inc. - 2015-03-27/ réf. : Réponse à votre lettre - CIT



CRC passage à l'avance;

5.1.5. CIT Le Richelain - 2015-03-31/ réf. : Frais encourus durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

5.2. Correspondance envoyée :

5.2.1. Messieurs Nicolas Girard et Benoit Dorais - 2015-03-13/ réf. : CIT Frais encourus durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

5.2.2. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2015-03-19/ réf. : CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Départ à l'avance;

5.2.3. Madame Mélanie Calgaro, greffière adjointe de Marieville - 2015-03-20/ réf. : Entente pour le service de transport en commun de personne signée;

5.2.4. Madame Johanne Gaudette, MTQ - 2015-03-20/ réf. : Plan quinquennal d'immobilisations 2015-2019;

5.2.5. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2015-04-07/ réf. : CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Passage à l'avance;

6. Ajouts à l'ordre du jour :

6.1. _____

6.2. _____

6.3. _____

7. Varia :

7.1. _____

7.2. _____

7.3. _____

8. Lieu et date de la prochaine assemblée ordinaire

9. Bienvenue aux usagers

10. Levée de l'assemblée.

1.1. 2015-038 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 30 AVRIL 2015

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter l'ordre du jour de l'assemblée ordinaire du 30 avril 2015 avec l'ajout des points suivants :

6.1 Avis de motion - Ajustement des circuits 11, 12, 14, 20 et 450;

6.2 Modification du circuit 12;

6.3 Demande de commandite pour un court métrage;

6.4 Demande de commandite pour l'évènement Bières et Saveurs à Chambly;

6.5 Dénonciation des mesures annoncées par le ministre des Transports du Québec;

7.1 Réorganisation chez GESTRANS

Et le retrait des points suivants :

1.5 Participation du CIT Chambly-Richelieu-Carignan à la Mission de l'AQTIM Ottawa Gatineau;

2.3.1 Vision stratégique de l'AQTIM;

ADOPTÉE

1.2 2015-039 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE ORDINAIRE DU 19 MARS 2015

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Madame Anne Poussard
Et résolu à : L'unanimité



D'adopter le procès-verbal de l'assemblée ordinaire du 19 mars 2015 tel que présenté.

ADOPTÉE

1.3 2015-040 ADOPTION DES COMPTES À PAYER DU MOIS DE MARS 2015

Madame Murielle Allatt présente la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2015.

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'approuver la liste des comptes à payer du mois de mars 2015, au montant total de 929 974,96 \$ tel que présenté au Conseil.

ADOPTÉE

1.4 2015-041 ADOPTION DU RÈGLEMENT 01-2015 HORAIRE ESTIVAL

CONSIDÉRANT que lors de la période estivale, l'achalandage du transport en commun du CIT Chambly-Richelieu-Carignan est à la baisse;

CONSIDÉRANT que le conseil désire supprimer certains départs pour établir un horaire durant la période estivale 2015;

CONSIDÉRANT que le service vers Saint-Jean-sur-Richelieu est un service offert principalement aux étudiants qui fréquentent les établissements scolaires de Saint-Jean-sur-Richelieu;

CONSIDÉRANT qu'avis de motion a été dûment donné le 19 mars 2015;

CONSIDÉRANT que les départs suivants seront supprimés du lundi au vendredi pour la période du 24 mai 2015 au 15 août 2015 inclusivement :

<i>Direction St-Jean-sur-Richelieu</i>	<i>Direction Chambly</i>
• Circuit 450 de 8h55	• Circuit 450 de 18h15

POUR CE MOTIF :

Il est proposé par : Monsieur Patrick Marques
Appuyé par : Monsieur Richard Tétreault
Et résolu à : L'unanimité

D'adopter le règlement 01-2015 établissant l'horaire estival 2015 du service de transport du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

1.5 PARTICIPATION DU CIT CHAMBLY-RICHELIEU-CARIGNAN À LA MISSION DE L'AQTIM OTTAWA-GATINEAU

Ce point est retiré.

2. SUIVIS

2.1 SUIVI DE LA RÉUNION DU 19 MARS 2015

Madame Laurence Clair précise que la démarche entreprise au Cégep de Saint-Jean-sur-Richelieu pour l'obtention d'une contribution financière de leur part vu les services desservant leur institution a été reçue positivement. Ce dossier est à suivre.

2.1.1 FRAIS ENCOURUS LORS DU DÉTOUR IMPOSÉ PAR L'ARRONDISSEMENT SUD-OUEST

Monsieur Jacques Deslauriers, souligne que les représentants de l'AMT et de l'arrondissement Sud-Ouest ont réagi fortement aux demandes de remboursement des frais encourus suite à l'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur transmises par les différents CIT. Suite à plusieurs discussions entre les intervenants concernés par le dossier, il est décidé de retirer cette demande et de soumettre les coûts futurs via les mesures de mitigation suite aux travaux du projet Bonaventure. Les membres du CIT conviennent de faire suivre une lettre à l'agence métropolitaine de transport ainsi qu'à l'arrondissement Sud-Ouest les informant de leur décision de retirer la demande de remboursement.



2015-042 ABROGATION DE LA RÉSOLUTION 2015-022 RÉSOLUTION RELATIVE AUX COÛTS ENCOURUS DURANT LE DÉTOUR IMPOSÉ PAR L'INTERDICTION DE CIRCULER SUR LA RUE DE L'INSPECTEUR

CONSIDÉRANT la résolution 2015-022 par laquelle le CIT Chambly-Richelieu-Carignan demandait à l'agence métropolitaine de transport ainsi qu'à l'arrondissement Sud-Ouest le remboursement des frais encourus durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur;

CONSIDÉRANT qu'après reconsidération des différents éléments du dossier, le CIT Chambly-Richelieu-Carignan suggère que la demande de remboursement initiale soit retirée;

CONSIDÉRANT que les dépenses engendrées à compter d'aujourd'hui seront soumises dans le cadre des mesures de mitigation du projet Bonaventure;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur David Pilon
Appuyé par : Monsieur Patrick Marques
Et résolu à : L'unanimité

D'abroger la résolution 2015-022 par laquelle le CIT Chambly-Richelieu-Carignan demandait à l'agence métropolitaine de transport ainsi qu'à l'arrondissement Sud-Ouest le remboursement des frais encourus durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur.

De soumettre désormais au ministère des Transports du Québec tous les surcoûts engendrés par les travaux de réfection de l'autoroute Bonaventure afin qu'ils soient intégrés dans le cadre des mesures de mitigation du projet Bonaventure.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE

2.2 SUIVI SUR LE DOSSIER SAEIV

Monsieur Serge Gélinas, président et représentant de la ville de Chambly mentionne que le projet progresse positivement et tout devrait être en place pour septembre prochain. De son côté Monsieur Jacques Deslauriers, directeur général adjoint aux opérations explique que l'acceptation provisoire devrait être donnée sous peu. Seuls certains points techniques mineurs doivent encore être réglés.

2.3 SUIVI AQTIM

Une discussion a lieu sur les déclarations qu'a fait le ministre des Transports du Québec, Monsieur Robert Poëti, vendredi le 24 avril dernier et la rencontre du comité exécutif de l'AQTIM qui a suivi ces annonces. Par la suite, les membres de l'AQTIM n'ont reçu aucun compte-rendu de cette rencontre et le Conseil du CIT CRC déplore le manque d'informations reçues.

Le ministre des Transports et ministre responsable de la région de Montréal, Monsieur Robert Poëti souhaite apporter des changements majeurs à l'organisation des transports collectifs, en créant de nouvelles entités dont l'Agence régionale de transport (ART) et le Réseau de transport métropolitain (RTM).

Les membres du CIT Chambly-Richelieu-Carignan déplorent la façon d'agir unilatérale du ministre des transports du Québec et conviennent de l'urgence d'agir.

2.3.1. VISION STRATÉGIQUE DE L'AQTIM;

Ce point a été retiré.

3. FINANCES

3.1 PRÉSENTATION DES ÉTATS FINANCIERS AU 28 FÉVRIER 2015

Madame Murielle Allatt, directrice générale adjointe chez Société Gestrans présente les états financiers au 28 février 2015 et explique les écarts budgétaires.

3.2 FINALISATION DES QUOTES-PARTS 2014 ET DÉPÔT DES SURPLUS CUMULÉS

Madame Murielle Allatt donne des explications relatives aux sommes qui seront retournées aux villes de Chambly et de Carignan ainsi que le montant que devra verser la ville de Richelieu, le tout fait suite à la finalisation des quotes-parts 2014.



3.2 2015-043 TRANSFERT DES SURPLUS FINANCIERS 2014 AUX RÉSERVES FINANCIÈRES DES VILLES DE CHAMBLY ET DE CARIGNAN ET UTILISATION DE LA RÉSERVE POUR LE SOLDE DE LA VILLE DE RICHELIEU

CONSIDÉRANT le document d'ajustement des quotes-parts 2014 présenté lors de l'assemblée du 30 avril 2015;

CONSIDÉRANT que les sommes dues par la ville de Richelieu seront remboursées à même les surplus accumulés par la ville;

CONSIDÉRANT que les sommes dues aux villes de Chambly et de Carignan leurs seront remboursées;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé par : Monsieur Serge Gélinas

Et résolu à : L'unanimité

D'entériner la décision d'effectuer le paiement des sommes dues par la ville de Richelieu à même les surplus accumulés par la ville et de payer les sommes à rembourser aux villes de Chambly et Carignan conformément au document des quotes-parts 2014 présenté lors de l'assemblée du 30 avril 2015.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE6

Monsieur Michel Leboeuf, représentant du transporteur se joint à l'assemblée.

4.1 LE RAPPORT SUR LES OPÉRATIONS DU MOIS DE MARS 2015

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le rapport des opérations du mois de mars 2015. Pour les villes de Chambly, Richelieu et Carignan (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation de 7,60 % comparativement à la même période en 2014. Le service de taxibus offert aux résidents de Carignan indique une diminution de 1,31 % au mois de mars. Pour la ville de Saint-Mathias-sur-Richelieu (2000 à 2015), le tableau d'achalandage indique une augmentation d'achalandage de 5,21 % en mars. Pour la ville de Marieville, une augmentation d'achalandage de 0,04 % a été observée au cours du mois de mars 2015.

En mars 2015, les usagers ont déposé onze (11) plaintes ainsi que trois (3) demandes de service. Finalement, un (1) bris mécanique a été enregistré.

Madame Laurence Clair présente l'analyse des demandes de services. La première demande concerne un ajout de service hors-pointe au circuit 20 afin de réduire le temps de transport de l'utilisateur. Suite à l'analyse de cette demande, le Conseil ne peut y répondre favorablement.

La seconde demande est relative à la synchronisation d'un départ du circuit 301 et des celle d'un circuit offert par le RTL. L'assignation du circuit 301 ne permet pas la modification requise par l'utilisateur. De plus, advenant une modification apportée au circuit de Longueuil, la correspondance pourrait ne plus être adéquate. Pour ces raisons, la demande est refusée.

La dernière demande est enregistrée par un usager s'étant blessé à la jambe sur le banc brisé d'un véhicule. De plus, son pantalon a été déchiré lors de l'incident. Il réclame un remboursement de 90 \$ pour son vêtement. Cette demande de remboursement est acceptée et sera effectuée par le transporteur sur présentation d'une facture justifiant l'achat d'un jeans.

Madame Clair offre

4.2 ANALYSE MDBF 2011-2014

Madame Laurence Clair, chargée de projet chez Société Gestrans présente le document d'analyse d'indication de performance dans lequel sont comptabilisés les bris mécaniques ainsi que les plaintes depuis 2011 et ce jusqu'à la fin de l'année 2014. Un comparatif d'autres organismes de transport fait partie de cette analyse.

Monsieur Leboeuf quitte l'assemblée.

5. CORRESPONDANCE

5.1. Correspondance reçue :

5.1.1. AMT - 2015-03-19/ réf. : Projet de règlement 11-2014;

5.1.2. RTL - 2015-03-19/ réf. : Révision du réseau local et les temps de parcours des circuits de Montréal et Longueuil - Projet de règlement 11-2014;



- 5.1.3. MTQ - 2015-03-20/ réf. : PQI 2014-2019;
- 5.1.4. Transdev Québec inc.- 2015-03-27/ réf. : Réponse à votre lettre - CIT CRC passage à l'avance;
- 5.1.5. CIT Le Richelain - 2015-03-31/ réf. : Frais encourus durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;

5.2. Correspondance envoyée :

- 5.2.1. Messieurs Nicolas Girard et Benoit Dorais - 2015-03-13/ réf. : CIT Frais encourus durant la période d'interdiction de circuler sur la rue de l'Inspecteur dans l'arrondissement Sud-Ouest;
- 5.2.2. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2015-03-19/ réf. : CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Départ à l'avance;
- 5.2.3. Madame Mélanie Calgaro, greffière adjointe de Marieville - 2015-03-20/réf. : Entente pour le service de transport en commun de personne signée;
- 5.2.4. Madame Johanne Gaudette, MTQ - 2015-03-20/ réf. : Plan quinquennal d'immobilisations 2015-2019;
- 5.2.5. Monsieur Michel Leboeuf, Transdev Québec inc. - 2015-04-07/ réf. : CIT Chambly-Richelieu-Carignan - Passage à l'avance;

6. AJOUTS À L'ORDRE DU JOUR :

6.1 2015-044 AVIS DE MOTION - AJUSTEMENT DES CIRCUITS 11, 12, 14, 20 ET 450

Monsieur David Pilon, administrateur et représentant de la ville de Richelieu, donne avis de motion que lors d'une prochaine assemblée, il sera adopté un règlement numéro 03-2015 établissant la modification de certains circuits locaux de Chambly du service de transport en commun de personnes dans les municipalités de Chambly, Richelieu et Carignan.

6.2 MODIFICATION DU CIRCUIT 12

Madame Laurence Clair présente trois (3) options pour ce circuit comme suit :

- Statu quo;
- Circuit inversé;
- Circuit inversé le matin et statu quo le soir;

Après discussion sur les différents scénarios proposés, il est convenu de faire du pointage au cours de la prochaine semaine pour obtenir un échantillonnage qui permettra aux membres du CRC de prendre une décision éclairée.

Le président invite les membres à faire connaître leur avis en transmettant un courriel à madame Laurence Clair.

6.3 DEMANDE DE COMMANDITE POUR UN COURT MÉTRAGE

Madame Laurence Clair présente une demande de commandite pour le tournage d'un court métrage qui aura lieu sur le territoire du CIT Chambly-Richelieu-Carignan.

Après discussion et tenant compte d'un avis juridique de Me Michel Cantin sur le sujet, cette demande est refusée.

6.4 2015-045 DEMANDE DE COMMANDITE POUR L'ÉVÈNEMENT BIÈRES ET SAVEURS À CHAMBLY

CONSIDÉRANT la demande de Bassin en Fête de changer de véhicule sur le circuit 20 afin d'augmenter la capacité assise du véhicule lors de l'évènement Bières et Saveurs qui aura lieu à Chambly du 4 au 7 septembre 2015;

CONSIDÉRANT que l'ajout d'une navette effectuant le trajet du stationnement incitatif de Chambly vers le site de l'évènement Bières et Saveurs et le trajet inverse, soit du site de Bières et Saveurs vers le stationnement incitatif, est au coût de deux mille cent dollars (2 100 \$ excluant les taxes applicables);

CONSIDÉRANT que les frais de deux mille cent dollars (2 100 \$ excluant les taxes applicables) devront être partagés à parts égales avec l'organisation Bassin en Fête;

CONSIDÉRANT que la girouette de cette navette devra être identifiée Bières et Saveurs;



CONSIDÉRANT que cette navette effectuera les départs suivants :

Aller : Stationnement incitatif - site de Bières et Saveurs de 12h à 21h le samedi et dimanche et de 12h à 21h le lundi;

Retour : Site de Bières et Saveurs - stationnement incitatif : de 12h à 21h le samedi et dimanche et de 12h à 21h le lundi;

CONSIDÉRANT que des panneaux publicitaires faisant la promotion des services offerts par le BLUS seront affichés aux deux (2) entrées du site de Bières et Saveurs tout au long de l'évènement;

CONSIDÉRANT que le CIT Chambly-Richelieu-Carignan fournira à Bassin en Fête deux panneaux publicitaires et que Bassin en Fête procédera à l'installation des deux panneaux pour l'évènement Bières et Saveurs;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé par : Monsieur Jacques Ladouceur

Appuyé par : Monsieur David Pilon

Et résolu à : L'unanimité

D'autoriser l'ajout d'une navette effectuant le trajet du stationnement incitatif de Chambly au site de l'évènement Bières et Saveurs les samedi et dimanche de 12h à 21h et le lundi de 12h à 21h sous réserve de l'installation des deux panneaux publicitaires par Bassin en Fête aux deux (2) entrées du site et de l'acceptation du partage des frais à parts égales par Bassin en Fête.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

D'autoriser le président à signer les documents donnant plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

6.5 2015-046 DÉNONCIATION DES MESURES ANNONCÉES PAR LE MINISTRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC

CONSIDÉRANT les mesures annoncées par le ministre des Transports du Québec Monsieur Robert Poëti, le vendredi 24 avril 2015;

CONSIDÉRANT que ces mesures proposent notamment l'abolition de l'agence métropolitaine des transports (AMT) et la remplace par une nouvelle structure intégrée pour les transports en commun; l'Agence régionale de transport (ART) relevant de la Communauté métropolitaine de Montréal (CMM) ainsi que par la création d'un Réseau de transport métropolitain, responsable des treize (13) conseils intermunicipaux de transport;

CONSIDÉRANT que ces orientations auront des impacts importants sur le rôle et les responsabilités des AOT et de l'imputabilité des villes participantes;

CONSIDÉRANT que suite à l'annonce de ces mesures, une rencontre extraordinaire du comité exécutif de l'Association québécoise de transport intermunicipal et municipal a été convoquée le mardi 28 avril 2015;

CONSIDÉRANT que l'information et les résultats de cette rencontre n'ont par la suite pas été transmis aux représentants des Conseils intermunicipaux de transport membres de l'AQTIM;

CONSIDÉRANT que le transport collectif est un service de proximité et que les élus locaux sont imputables aux résultats obtenus;

CONSIDÉRANT que le Conseil du CIT Chambly-Richelieu-Carignan déplore le manque de diffusion de l'information aux élus des villes participantes;

POUR CES MOTIFS :

Il est proposé, appuyé et résolu à : **L'UNANIMITÉ**

De demander à l'Association québécoise de transport intermunicipal et municipal (AQTIM) de tenir une présentation exhaustive des mesures gouvernementales annoncées par le ministre des Transport du Québec, Monsieur Robert Poëti, et ce, à l'ensemble des membres de l'AQTIM puisque ces mesures auront un impact direct sur l'avenir des conseils intermunicipaux de transport.

De dénoncer le manque de consultation dont a fait preuve le ministère des Transport du Québec dans la planification de ces nouvelles structures de transport.

Que cette résolution soit transmise à l'AQTIM ainsi qu'aux municipalités participantes du CIT Chambly-Richelieu-Carignan afin d'obtenir leur appui.

Que le préambule fasse partie intégrante de la présente résolution.

ADOPTÉE



7. VARIA

7.1. RÉORGANISATION CHEZ GESTRANS

Monsieur Jacques Deslauriers informe le Conseil qu'il débutera une semi-retraite à compter du 22 mai prochain, date à laquelle il deviendra directeur d'expertise. La direction générale adjointe aux opérations sera confiée à Monsieur David Viannay et Madame Julie Ruel occupera désormais le poste de directrice soutien aux opérations. De plus, Monsieur Deslauriers annonce le retour de Monsieur Christopher Chittaro au sein de l'équipe et il informe le Conseil que Monsieur Helmi Zairi se chargera du CIT CRC durant la période où Madame Laurence Clair sera assignée à un mandat d'étude.

8. 2015-047 LIEU ET DATE DE LA PROCHAINE ASSEMBLÉE ORDINAIRE

Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

De tenir la prochaine assemblée ordinaire le jeudi 14 mai 2015 à 19h30 au centre administratif de Chambly.

ADOPTÉE

9. BIENVENUE AUX USAGERS

Trois (3) usagers sont présents dont Monsieur Marc-André Belley, résident de Chambly. Ce dernier est mécontent des modifications apportées au circuit 14 particulièrement le départ de 14h42. Il souhaite que les circuits en provenance de Montréal adhèrent à l'horaire et les retards récurrents de certains circuits soient réglés. Le président informe Monsieur Belley que la situation du circuit 14 sera rétablies à compter du 4 mai 2015.


Madame Chantal Proulx, résidente de Chambly souhaite que les sièges réservés à bord des véhicules à l'attention des personnes à mobilité réduite soient mis en valeur à l'aide d'un dossard par exemple. Cette mesure pourrait encourager le respect de places destinées notamment aux personnes âgées, aux femmes enceintes ou aux personnes handicapées. De plus, elle souhaite que les usagers soient sensibilisés au civisme d'usage entourant l'utilisation d'un téléphone cellulaire. Finalement, cette usagère déplore que des automobilistes se garent en dehors des cases de stationnement permises et bloquent ainsi la voie. Des vérifications seront effectuées sur les lieux et les contrevenants seront avertis au besoin. Il est proposé de sensibiliser les usagers du CIT CRC des règles de courtoisie à respecter par le biais d'un Info-Blus.


10. 2015-048 LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par : Madame Anne Poussard
Appuyé par : Monsieur David Pilon
Et résolu à : L'unanimité

De lever l'assemblée ordinaire du 30 avril 2015 à 21h27

ADOPTÉE


Serge Gélinas
Président


Yvon Massicotte
Secrétaire-trésorier